

## BONNE SURVEILLANCE DE LA CONTAMINATION RADIOLOGIQUE HISTORIQUE DU BASSIN DE LA GRANDE NETE

L'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN) surveille comme il se doit la contamination radiologique historique du bassin de la Grande Nete. C'est ce que montre un rapport de la Commission européenne, qui a, l'été dernier, réalisé un audit de surveillance des niveaux de radioactivité dans notre pays. La contamination historique de la Grande Nete ne représente pas de risque pour la population. Néanmoins, il est important que la situation radiologique sur le site soit correctement surveillée.

En raison des rejets des entreprises nucléaires de Mol-Dessel entre les années 1960 et 1980 et de l'ancienne industrie de phosphate dans la région, on mesure encore aujourd'hui des concentrations élevées de radioactivité dans le bassin de la Nete. C'est pourquoi l'AFCN assure depuis des années une surveillance supplémentaire de la qualité de l'eau, des sédiments et du sol des rivières du bassin de la Nete (*Molse Nete, Grote Laak, Grande Nete*).

L'impact sur la population et l'environnement est très limité, mais les terrains contaminés par le radium peuvent présenter une augmentation des concentrations en radon. Le gaz radon, quant à lui, est, sur le long terme, dangereux pour la santé. C'est pourquoi la priorité de l'AFCN est d'enquêter sur les habitations potentiellement touchées le long des berges de la rivière. Si une quantité trop importante de radon s'accumule dans l'habitation, il est encore possible de prendre le problème en charge, mais avant toute chose, il est important de cartographier les habitations concernées. Par ailleurs, l'AFCN surveille tous les travaux effectués sur les terrains concernés afin de s'assurer que les matières radioactives ne soient pas déplacées ou répandues plus loin.

En tant que membre de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), la Belgique est régulièrement contrôlée par la Commission européenne. Elle vérifie les systèmes de contrôle de tous les Etats membres et s'assure de la conformité de ceux-ci. Deux inspecteurs de la Commission sont venus entre le 12 et le 16 juillet 2021 pour examiner la situation en Belgique et plus particulièrement, la surveillance de la radioactivité de la Molse Nete et de ses berges, la qualité des laboratoires de recherche où sont effectuées les analyses pour le compte de l'AFCN (SCK CEN et IRE) et la manière dont l'AFCN rend compte des résultats de son programme de surveillance. L'examen Euratom a montré que la situation est correctement suivie par les autorités belges et que les laboratoires font un travail adéquat et efficace.

## | CONTACT

Porte-parole :

**Louise Lienard**

**T** +32 (0)479 18 49 45

**E** [louise.lienard@fanc.fgov.be](mailto:louise.lienard@fanc.fgov.be)

**W** [www.afcn.fgov.be](http://www.afcn.fgov.be)

**Twitter:** @FANC\_AFCN